

**ARRÊTÉ DEP-2025-005 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN EN APPAREILLAGE
ORTHOPÉDIQUE**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2015 portant création du baccalauréat professionnel Technicien en appareillage orthopédique ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2025-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel Technicien en appareillage orthopédique pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Aurélie VILLENEUVE, enseignante

Enseignants :

Madame Najoua ALBERT

Madame Adeline BOUCHERON

Monsieur Essaid ABDELJALIL

Monsieur Félix GARCIA

Professionnels :

Monsieur Thierry VANDERMEERSCH

Monsieur Christophe BOUCHERE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET